

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01426 Numéro SIREN : 821 821 022 Nom ou dénomination : LOLA
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2020 sous le numéro de dépôt 7695

Greffe du tribunal de commerce d'Avignon



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/7695

Déposant :

Nom/dénomination : LOLA

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 821 821 022

N° gestion : 2016 B 01426



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

A Cigales										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										1 2	
84270 VEDENE										Durée de l'exercice précédent*										1 2	
0 2 2 0 0 0 1 8																				Néant ☐ *	

		Exercice N clos le,		N-1		
		3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
(I)	AA					
	AB		AC			
	CX		CQ			
	AF		AG			
	AH		AI			
	AJ		AK			
	AL		AM			
	AN		AO			
	AP		AQ			
	AR		AS			
	AT		AU			
	AV		AW			
	AX		AY			
	CS		CT			
	CU	591 000	CV	591 000	591 000	
	BB		BC			
BD		BE				
BF		BG				
BH	11 298	BI	11 298	11 298		
L (II)	BJ	602 298	BK	602 298	602 298	
	BL		BM			
	BN		BO			
	BP		BQ			
	BR		BS			
	BT		BU			
	BV		BW			
	BX		BY			
	BZ	8 568	CA	8 568	7 969	
	CB		CC			
	CD		CE			
	CF	6 496	CG	6 496	6 420	
	CH		CI			
	L (III)	CJ	15 064	CK	15 064	14 389
		CW				
	(IV)	CM				
(V)	CN					
(VI)	CO	617 361	1A	617 361	616 687	
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	11 298	(3) Part à plus d'un an :	CR
Copie certifiée conforme		Stocks :	Page 2 sur 24		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

L'entreprise : SASU LOLA		Néant ☐ *		
Mont versé :10 000.....)		DA	10 000	10 000
rt, ...		DB		
t d'équivalence EK)		DC		
		DD	10 000	10 000
s		DE		
nt réserve spéciale des provisions r fluctuation des cours B1)		DF		
relative à l'achat ginales d'artistes vivants* EJ)		DG	132 571	42 616
		DH		
ffice ou perte)		DI	73 262	89 956
		DJ		
		DK		
TOTAL (I)		DL	225 833	152 571
icipatifs		DM		
		DN		
TOTAL (II)		DO		
		DP		
		DQ		
TOTAL (III)		DR		
		DS		
		DT		
ssements de crédit (5)		DU	245 374	309 117
s (Dont emprunts participatifs EI)		DV	144 407	152 955
mandes en cours		DW		
chés		DX	1 747	2 044
		DY		
es rattachés		DZ		
		EA		
		EB		
TOTAL (IV)		EC	391 528	464 116
(V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	617 361	616 687
apital		IB		
réévaluation (1959)		IC		
a libre		ID		
ion (1976)		IE		
s à long terme *		EF		
à moins d'un an		EG	210 601	218 742
s soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



OLA

Néant ☐ *

Exercice N				Exercice (N-1)	
France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
FA	FB	FC			
FD	FE	FF			
FG	FH	FI			
FJ	FK	FL			
		FM			
		FN			
		FO			
ons, transfert de charges* (9)		FP			
		FQ		0	
Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR		0	
bits de douane)*		FS			
		FT			
approvisionnement (y compris droits de douane)*		FU			
et approvisionnements)*		FV			
is) *		FW	5 407	5 183	
		FX			
		FY			
		FZ			
- dotations aux amortissements*		GA			
- dotations aux provisions		GB			
ux provisions*		GC			
ons aux provisions		GD			
		GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF	5 407	5 183	
		GG	(5 407)	(5 183)	
(III)		GH			
(IV)		GI			
		GJ	82 694	100 000	
et créances de l'actif immobilisé (5)		GK			
		GL			
charges		GM			
		GN			
obilières de placement		GO			
Total des produits financiers (V)		GP	82 694	100 000	
ts et provisions*		GQ			
		GR	4 025	4 862	
		GS			
obilières de placement		GT			
Total des charges financières (VI)		GU	4 025	4 862	
		GV	78 669	95 1	
TS (I - II - III - IV + V - VI)		GW	73 262	89 9	



[Signature]

PLA

Néant ☐ *

						Exercice N		Exercice N-1	
le gestion						HA			
n capital *						HB			
charges						HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)						HD			
de gestion (6 bis)						HE			
en capital *						HF			
ements et provisions						HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)						HH			
II)						HI			
reprise (IX)						HJ			
(X)						HK			
AL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	82 694	100 000	
AL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	9 432	10 045	
uits - total des charges)						HN	73 262	89 956	
ons à long terme						HO			
lières						HY			
nts à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG			
						HP			
						HQ			
à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IH			
es liées						IJ			
s liées						IK			
t général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX			
dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC			
5% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RD			
						A1			
(13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5					A2			
revets, de licences (produits)						A3			
revets, de licences (charges)						A4			
ultatives	A6		obligatoires	A9					
	A8		dont cotisations Madelin	A7					
nnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le						Exercice N			
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
						Exercice N			
						Charges antérieures		Produits antérieurs	

es dans la notice n° 2032.



2/2019

an avant répartition de l'exercice, dont le total est de 617 361.16
mpte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre
e 0 Euros et dégageant un bénéfice de 73 261.81 Euros.

e durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes

STIQUES DE L'EXERCICE

NIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

ative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les
ls de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à
Coronavirus.

uivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de
nir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

ptable des actifs et des passifs
n des créances clients
n des immobilisations corporelles et incorporelles
n des stocks
férés actifs
faires
ts » bancaires

MODES COMPTABLES -

ons générales

e l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles
ns le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et
n Comptable Général.

s générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de
ormément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation,
es méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des
ormément aux règles générales d'établissement et de présentation des
s.



base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est
coûts historiques.

s comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du
commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC
s règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable
ble à la clôture de l'exercice.

odes

d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par
exercice précédent.

es complémentaires

INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ons

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
ères	591 000 11 298		
TOTAL	602 298		
TOTAL GENERAL	602 298		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
ères			591 000 11 298	591 000 11 298
TOTAL			602 298	602 298
TOTAL GENERAL			602 298	602 298



[Signature]

2/2019

nts

s créances et des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
	11 298	11 298	
	8 568	8 568	
TOTAL	19 865	19 865	

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
de 1 an à l'origine	245 374	64 447	180 927	
s	69 450	69 450		
	1 747	1 747		
	74 956	74 956		
TOTAL	391 528	210 601	180 927	
exercice	63 742			

as incorporelles

(86)

oncessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à
quisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

arges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
omptes rattachés	1 747
	1 747

onstatés d'avance



FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

les sûretés réelles

us dus au 31/12/2019 = 5 208 €

dû = 245 374 €

rticipations

CG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

ales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
sur les filiales et participations détenu)	585 692	100.00	90 137
sur les autres filiales et participations			



[Handwritten signature]

LOLA
ETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
GE SOCIAL : VEDENE (84270), 354, CHEMIN DES CIGALES
821 821 022 RCS AVIGNON

TE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 JUILLET 2020

SION

decide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
os, en totalité au compte "Autres Réserves".

dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé
aucune distribution n'a été procédé au titre des trois derniers exercices.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

Olivier TRINTIGNAC





[Handwritten signature]

RIEU

**PAR L'ETAT
DE MARSEILLE**

**ES INSCRIT
EN DROIT**

T

.fr

R A P P O R T

COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

LOLA

**354, Chemin des Cigales
84270 VEDENE**

Exercice clos le 31 Décembre 2019



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

s Simplifiée au capital de 10.000 €
Cigales

la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué
les comptes annuels de la société LOLA SAS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre
et joints au présent rapport.

les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français,
s et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé
n financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

EMENT DE L'OPINION

d'audit

audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime
que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Les
m'incombent en vertu de ces normes sont indiqués dans la partie
s Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du

ce

ion d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables,
r Janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas
interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le
ie de la profession de Commissaire aux Comptes.



[Handwritten signature]

ATION DES APPRECIATIONS de l'audit

dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à mes appréciations, je porte à votre connaissance les points clés de l'audit d'anomalies significatives qui, selon mon jugement professionnel, ont été les sur l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que j'ai s risques.

insi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris e et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas éments de ces comptes annuels pris isolément.

des titres de participation

019, les titres de participation s'élèvent à 591 K€. Ce poste correspond à la LA dans sa filiale, comme indiqué dans le bilan.

l'évaluation des titres de participation est un point clé de l'audit en raison de gnificative dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à valeur d'utilité.

mise en œuvre en réponse à ce risque

on audit des comptes annuels, mes travaux ont notamment consisté à :
naissance de l'évaluation effectuée par la société, des méthodes retenues et
ses sous-jacentes ;
niveaux d'activité et les résultats des entités détenues.

IONS DU RAPPORT DE GESTION RES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

océdé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en
tions spécifiques prévue par la Loi.

vation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels
onnées dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés
r la situation financière et les comptes annuels.

ements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des
x effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront
unication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.



[Signature]

de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

SABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES QUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ES AUX COMPTES ANNUELS

la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle des règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Direction de son exploitation, de présenter dans ces comptes le cas échéant les informations relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les décisions ont été arrêtées par le président.

SABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Méthodologie d'audit

établir un rapport sur les comptes annuels.

d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau de confiance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises isolément ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels se fondent sur ceux-ci.

En vertu de l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes annuels ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

L'audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables au Commissaire aux Comptes, exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Le Commissaire aux Comptes évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques.



[Signature]

des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la non, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du interne ;

onnaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une l'efficacité du contrôle interne;

le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations ant fournies dans les comptes annuels ;

le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non titude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette n s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant appelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en ntinuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, ttention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les nuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de

la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes lètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une e.

e 6 Juillet 2020

Jacques TARRIEU
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nîmes

apport :
l'exercice



[Signature]

				Exercice N clos le, [3 1 1 2 2 0 1 9]		N-1 [3 1 1 2 2 0 1 8]		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
(I)	AA							
	AB		AC					
	CX		CQ					
	AF		AG					
	AH		AI					
	AJ		AK					
	AL		AM					
	AN		AO					
	AP		AQ					
	AR		AS					
	AT		AU					
	AV		AW					
	AX		AY					
	CS		CT					
	CU	591 000	CV		591 000		591 000	
	L (II)	BB		BC				
BD			BE					
BF			BG					
BH		11 298	BI		11 298		11 298	
BJ		602 298	BK		602 298		602 298	
BL			BM					
BN			BO					
BP			BQ					
BR			BS					
BT			BU					
BV			BW					
BX			BY					
BZ		8 568	CA		8 568		7 969	
CB			CC					
CD			CE					
CF		6 496	CG		6 496		6 420	
L (III)	CH		CI					
	CJ	15 064	CK		15 064		14 389	
	(IV)	CW						
	(V)	CM						
	(VI)	CN						
	à VI)	CO	617 361	IA		617 361		616 687
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	11 298	(3) Part à plus d'un an :	CR		
	Copie certifiée conforme		Stocks :		47 24		Créances :	





Entreprise : SASU LOLA	Néant ☐ *	
	Exercice N	Exercice N-1
Mont versé :1.0....0.0.0.....)	DA 10 000	10 000
rt, ...	DB	
rt d'équivalence EK)	DC	
s	DD 10 000	10 000
s	DE	
nt réserve spéciale des provisions r fluctuation des cours B1)	DF	
relative à l'achat ginales d'artistes vivants* EJ)	DG 132 571	42 616
	DH	
ifice ou perte)	DI 73 262	89 956
	DJ	
	DK	
TOTAL (I)	DL 225 833	152 571
ipatifs	DM	
	DN	
TOTAL (II)	DO	
	DP	
	DQ	
TOTAL (III)	DR	
	DS	
	DT	
issements de crédit (5)	DU 245 374	309 117
(Dont emprunts participatifs EI)	DV 144 407	152 955
mandes en cours	DW	
hés	DX 1 747	2 044
	DY	
es rattachés	DZ	
	EA	
	EB	
TOTAL (IV)	EC 391 528	464 116
(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 617 361	616 687
apital	1B	
évaluation (1959)	1C	
libre	1D	
ion (1976)	1E	
s à long terme *	EF	
à moins d'un an	EG 210 601	218 742
soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

O.I.A.

Néant ☐ *

Exercice N				Exercice (N-1)	
France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
FA	FB		FC		
FD	FE		FF		
FG	FH		FI		
FJ	FK		FL		
			FM		
			FN		
			FO		
			FP		
			FQ		0
			FR		0
			FS		
			FT		
			FU		
			FV		
			FW	5 407	5 183
			FX		
			FY		
			FZ		
			GA		
			GB		
			GC		
			GD		
			GE		
			GF	5 407	5 183
			GG	(5 407)	(5 183)
			GH		
			GI		
			GJ	82 694	100 000
			GK		
			GL		
			GM		
			GN		
			GO		
			GP	82 694	100 000
			GQ		
			GR	4 025	4 862
			GS		
			GT		
			GU	4 025	4 862
			GV	78 669	95
			GW	73 262	89

ons, transfert de charges* (9)

Total des produits d'exploitation (2) (I)

bits de douane)*

approvisionnementnements (y compris droits de douane)*

et approvisionnementnements)*

bis) *

- dotations aux amortissements*

- dotations aux provisions

ux provisions*

ons aux provisions

Total des charges d'exploitation (4) (II)

(III)

(IV)

et créances de l'actif immobilisé (5)

charges

obilières de placement

Total des produits financiers (V)

nts et provisions*

obilières de placement

Total des charges financières (VI)

TS (Copie certifiée conforme + V - VI)

M/02/03/2020 14:15:11

N° de dépôt - 2020/7695 / 821821022



77

LA				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
e gestion				HA			
n capital *				HB			
charges				HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD			
de gestion (6 bis)				HE			
en capital *				HF			
ements et provisions				HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH			
I)				HI			
eprise (IX)				HJ			
(X)				HK			
L DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	82 694	100 000	
L DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 432	10 045	
uits - total des charges				HN	73 262	89 956	
ns à long terme				HO			
ières				HY			
ts à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG			
				HP			
				HQ			
à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH			
s liées				IJ			
s liées				IK			
et général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX			
dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC			
5% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD			
				A1			
(13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5				A2			
revets, de licences (produits)				A3			
revets, de licences (charges)				A4			
ultatives A6				obligatoires A9			
A8				dont cotisations Madelin A7			
nnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
				Exercice N			
ices antérieurs :				Charges antérieures		Produits antérieurs	

es dans la notice n° 2032.



2/2019

an avant répartition de l'exercice, dont le total est de 617 361.16
compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre
e 0 Euros et dégageant un bénéfice de 73 261.81 Euros.

de durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes

STIQUES DE L'EXERCICE

INIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les
ls de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à
Coronavirus.

uivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de
nir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

ptable des actifs et des passifs

n des créances clients

n des immobilisations corporelles et incorporelles

n des stocks

férés actifs

faibles

ts » bancaires

RODES COMPTABLES -

ons générales

e l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles
ns le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et
n Comptable Général.

s générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de
ormément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation,
es méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des
ormément aux règles générales d'établissement et de présentation des
s.



base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est
coûts historiques.

s comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du
merce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC
s règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable
ble à la clôture de l'exercice.

Notes

d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par
exercice précédent.

Notes complémentaires

INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Données

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
lières	591 000		
	11 298		
TOTAL	602 298		
TOTAL GENERAL	602 298		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
lières			591 000	591 000
			11 298	11 298
TOTAL			602 298	602 298
TOTAL GENERAL			602 298	602 298



Handwritten signature and initials.

2/2019

nts

s créances et des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
	11 298	11 298	
	8 568	8 568	
TOTAL	19 865	19 865	

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
de 1 an à l'origine	245 374	64 447	180 927	
s	69 450	69 450		
	1 747	1 747		
	74 956	74 956		
TOTAL	391 528	210 601	180 927	
exercice	63 742			

s incorporelles

86)

oncessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à
quisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

arges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
ptes rattachés	1 747
	1 747

onstatés d'avance



[Handwritten signature]

FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**les sûretés réelles**

s dus au 31/12/2019 = 5 208 €

dû = 245 374 €

participations

PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

ales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
sur les filiales et participations détenu)	585 692	100.00	90 137
sur les autres filiales et participations			

